

à dupliquer et renvoyer à association@maires51.fr

ou Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Marne
13 rue Carnot - 51000 Châlons en Champagne

PROGRAMME DE LA FORMATION

Distinction domaine public/privé
Les enjeux et conséquences de cette distinction
Régime juridique et financier des différentes voiries

Coordonnées personnelles (indispensables pour le suivi des inscriptions)*

Mme, M. Prénom NOM _____

Fonction _____

Nom de la collectivité _____

Mail _____
(direct indispensable pour la confirmation ou à défaut mairie)

Mobile _____ Fixe _____



Participera à la formation "Voiries communales et chemins" le 14/05/2025 - Secteur Châlons



Participera au repas

oui

non

2 MODES DE FINANCEMENT AU CHOIX

RÈGLEMENT PAR MANDAT

Formation élus = dépense obligatoire

renvoyer ce bulletin à association@maires51.fr
ou

13 rue Carnot - 51000 Châlons en Champagne

Montant à régler par la collectivité :

[] journée de formation : 120 €

Date : ____/____/____

Signature du participant

Signature du maire ou président
et cachet de la collectivité

RÈGLEMENT PAR DIF ELU

Financé via un fonds géré par la CDC



ATTENTION inscription minimum
11 jours ouvrés avant la date



- 1 Connectez-vous à moncompteformation.gouv.fr
(créez votre compte de préférence en utilisant FranceConnect)
- 2 Cliquez sur "DROITS"
permet de consulter votre solde disponible
- 3 Rendez-vous sur maires51.fr
- Lien d'inscription accessible sur chaque fiche de formation



Besoin d'aide ? 03 26 69 59 59